



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2021

### Présents :

*Syndicat des rivières*

CROCHEMORE Jean Marie, Président

NAVARRE Jean louis, Vice Président

DUPOUY Xavier, conseiller technique

JOUET Barbara, technicienne

### *Riverains*

BAILLIEUL Michel, BARTHOMEUF Geneviève, BURGUIEU Eric, COLOMBEL Gérard, CORRUBLE Alice, CROCHEMORE Jean Marie, DENEUVE Edouard, DORE Michel, GOULET Dominique, LEROUX LANGLOIS Marie Eve, MABIRE Pascal, MAGNAN Sylvain, MARTIN Léa, NAVARRE Jean Louis, PAIMPARAY Bernard, QUESNEL Didier, SCI BOUGUET, SERY Eric, SOUDRY Christine, TURMEL Christophe, VIEL Christophe

### Représentés :

BARRAY Richard, BASILLE Hélène, BROUSSE Stanislas, COQUIN Aurélien, COTIN René, DENEUVE Claude, DESSART Indivision, DORE Raphael, FAURE Jean Louis, GARENNE Franck, GAUTHIER Agathe, LEGRAND Benoit, LEMESLE Jean Yves, LEPLAY Patricia, LETHUILLIER Antoine, PAIMPARAY Marie, PAIMPARAY Isabelle, SCI environnement finances immobilier, SCI valmontaise Deneuve, SIX Michel, SOUDRY Pascal

### **1) Présentation du rapport financier des années 2018-2019 et 2020**

Barbara Jouet a présenté, sous forme d'histogrammes, le rapport financier : sommes réalisées en 2018-2019 et 2020. Le rapport est synthétisé par le tableau ci-dessous :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Charges de personnel	61 104	48 299	50 931
Charges à caractère général	11 171	47 571	35 654
Charges de gestion courante	8 234	8 725	10 448
Dépenses exceptionnelles	2 770	444	388
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Cotisations syndicales	56 602	55 535	55 047
Subventions de fonctionnement	43 932	80 976	43 938
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
Travaux sur les chutes	0	0	4 615
Travaux sur les berges	25 486	19 261	8 982
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
Subventions relatives à des achats de logiciels	1 462	0	0
Subventions de travaux	25 610	8 593	16 741

### **Quelques précisions :**

- Concernant les dépenses de fonctionnement : En 2018 a été réglée la facture à l'entreprise Doré pour les interventions ponctuelles d'entretien de 2016 et 2017 dans les charges de personnel ; en 2020, les factures de 2018 et 2020 ont été réglées dans les charges à caractère général, à la demande de la Trésorerie. Dans les charges à caractère général figurent les études, dont les montants varient d'une année à l'autre, ce qui explique les différences. Ainsi, en 2019, le montant des études s'élève à 40 730€ alors qu'il est de 2 370€ en 2018.

- Concernant les recettes de fonctionnement : Elles comprennent les taxes des berges pour environ 35 000€ et les taxes communales pour environ 20 000€. A noter qu'aucune augmentation du taux n'a eu lieu. La diminution s'explique par le nombre d'habitants décroissants des communes et par la surface des bassins en eau des piscicultures et cressonnière qui varie. Les subventions reçues sont liées au poste de technicien (financé à 80% par l'agence de l'eau et le Département) et aux études financées aussi à 80%.
- Concernant les dépenses d'investissement : Le montant des travaux sur les berges a diminué de 2018 à 2020, en sachant que la majorité des travaux prévus en 2020 a été reportée en 2021 à cause du covid. Les travaux sur les chutes ont eu lieu en 2020 sur deux petits seuils, détaillés ci-après.
- Concernant les recettes d'investissement : Les subventions sont perçues en fonction des travaux réalisés.

**Aucune remarque n'a été faite. Les documents des budgets primitifs et comptes administratifs 2018-2019-2020 étaient à disposition du public.**

## **2 Rapport d'activités 2018-2019-2020:**

Après avoir rappelé les différentes missions du syndicat, celles-ci ont été développées.

### **1. Les travaux d'entretien des cours d'eau :**

- Faucardage: il s'agit d'arracher les herbiers au milieu du lit lorsque le taux de recouvrement par les herbiers est supérieur à 80% de la largeur du lit et que des enjeux sont importants en rive. 4 interventions en 2018, sur 100ml, 1 en 2019 sur 10ml et 3 en 2020 sur 170ml. Les interventions ont eu lieu sur Valmont (tarentelle-rue linerie)
- Curage : travaux réglementés soumis à autorisation de la Police de l'Eau ; 6 interventions ponctuelles en Juin 2019, suite à un violent orage. (Fécamp, Colleville, Valmont, Bec de Mortagne)
- Les travaux d'élagage des branches basses : il s'agit de couper les branches basses. L'entretien en lui-même incombe à chaque propriétaire. 4 opérations ponctuelles, en 2018, de même en 2019 et 6 en 2020, ont eu lieu.
- La gestion des embâcles et le nettoyage : Au total, 26 interventions en 2018 pour 6 jours de temps passé ; 24 interventions en 2019 pour 7 jours et 15 interventions en 2020 pour 10 jours. Tous les ans, un tronçon est particulièrement choisi pour une grosse opération de nettoyage. En 2021, le tronçon de la résidence St benoit a été nettoyé. Il est prévu sur Colleville en 2022.

### **2. Les travaux d'aménagements de berges :**

Un rappel a été fait sur les techniques utilisées, à savoir, les techniques végétales.

Au total, 52 ml de berges sur 3 opérations ont été restaurées en 2018 ; 62 ml pour 2 opérations en 2019 et 6 abreuvoir-buvettes en 2020. *Chaque chantier a été présenté avec des photos.*

### **3. Les travaux de restauration du lit :**

Il s'agit de créer un auto-curage naturel en plaçant des épis, à l'aide de fagots de saules, le long de la berge, pour re-centrer le courant au milieu du lit. Ceci évite le travail d'engins lourds dans le lit de la rivière.

Un chantier de pose de 10 épis en branches de saules s'est déroulé à Valmont, en 2018 sur 30ml. *Ce chantier a été détaillé avec des photos.*

### **4. Les travaux de restauration de la ripisylve :**

La ripisylve étant la partie boisée de la berge. Au total, 440 ml de berge ont été restaurés en 2018. Le coût total de ces travaux s'élevait à 9433 euros pour 3 chantiers (Tourville, Valmont, Colleville) comprenant de l'abattage de peuplier, essence indésirable sur les berges. 36 ml de berges ont été restaurés en 2019, sur 1 chantier pour 11 325€, près de la station d'épuration de Fécamp. *Chaque chantier a été détaillé avec photos.*

### **5. Les travaux de restauration de la continuité écologique**

La législation ayant évolué depuis 2015, nous parlons aujourd'hui de continuité écologique, et non plus de libre circulation des poissons migrateurs. En effet, le transport des sédiments doit aussi être assuré. Un état d'avancement a été présenté : 8 ouvrages aménagés, 12 à aménager.

En cours d'études ou de négociations : 8 actuellement : moulin rue queue de renard, moulin Jean Macé et Moulin au Roy, à Fécamp, moulin à Ganzeville, moulin du château de Ganzeville, un moulin à Colleville, un ouvrage à l'Épinay et un ouvrage au Héron, à Fécamp.

Une précision a été apportée sur les aménagements de la buse Gayant dont les travaux, menés par le Département, ont été réalisés en 2020 pour 2.5 millions d'euros HT.

#### **6. Les études :**

En 2018, trois études ont été réalisées pour 57 667€. En 2019, la mise à jour du cadastre a été lancée, suite aux travaux de renaturation sur Valmont et Fécamp, pour 4118€. En 2020, trois études ont été lancées pour 94 500€ dont le plan pluriannuel de gestion qui permet de réaliser un état des lieux, un diagnostic et une programmation de travaux pour les 5 prochaines années, sur les rivières, mais aussi les ruisseaux et les zones humides. Cette étude, demandée par nos financeurs, permet d'obtenir des taux d'aide bonifiés.

*Les études en cours ont été citées et détaillées.*

#### **7. La lutte contre les espèces invasives**

Il s'agit d'espèces invasives végétales : la renouée du Japon dont les foyers ont été recensés dans le plan pluriannuel. A savoir que des préconisations ont été données par le Département. Des actions seront mises en place en 2022. Il s'agit aussi de la Balsamine de l'Himalaya, repérée aux sources de la Ganzeville. Depuis 2019, un arrachage se poursuit, avec l'aide du Conservatoire des sites naturels. Concernant les rats musqués, 236 ont été piégés entre juin 2020 et juin 2021. Des ragondins ont aussi été piégés sur Ganzeville, Bec de Mortagne et Valmont (25 en 2019 et 44 en 2021). Un rappel a été fait sur l'indemnité versée par témoin de capture rapporté. (1€/queue de rat).

#### **8. Le suivi des travaux réalisés et la surveillance des cours d'eau :**

Afin de mesurer les impacts des aménagements sur la rivière, un suivi des aménagements est réalisé (tous les ans, tous les 2 ans, puis tous les 5 ans). Une surveillance hebdomadaire des cours d'eau a également lieu, tant que possible. Un suivi des herbiers a lieu pour préparer les travaux de faucardage et un suivi des branches basses a lieu en fin d'année pour préparer les travaux en Janvier.

#### **9. Animations et conseils :**

Les interventions en milieu scolaire ont lieu à la demande des écoles :

1 en 2018, 2 en 2016, 4 en 2019 et aucune en 2020.

Des rencontres avec les riverains ont lieu pour apporter des conseils ou rédiger des dossiers réglementaires :

2 dossiers loi sur l'eau en 2018, 4 en 2019 et 6 en 2020. Une quinzaine de riverains a été rencontrée en 2018, 11 en 2019 et 20 en 2020.

Le site internet a été mis à jour et des brochures ont été réalisées.

#### **10. Les projets 2022 :**

Une reconduction des actions précédentes est prévue : aménagements de berges et travaux continuité écologique à poursuivre.

Il a été expliqué les enjeux de la GEMAPI (gestion et entretien des milieux aquatiques et prévention des inondations), avec l'extension souhaitée du périmètre du syndicat, et la modification nécessaire des statuts.

Il a été précisé que l'Assemblée des propriétaires comprenant les adhérents actuels et futurs devait se rassembler pour voter la modification. Le projet a été présenté rapidement.

L'assemblée n'ayant pas d'autres questions particulières, ni de remarques à formuler, le président a remercié et levé la séance avant de procéder au vote des syndics.

#### **11. Vote des syndics :**

Après avoir donné les élus du collège des communes, désignés par l'agglomération, le Président a énuméré les candidats à l'élection du collège des propriétaires privés. Le vote s'est déroulé à bulletin secret. Sur 253 propriétaires, 21 étaient présents et 21 étaient représentés.

Les titulaires sont :

LEMESLE Jean Yves pour 41 voix ;

SERY Eric pour 41 voix ;  
GARENNE Franck (40 voix)  
SOUDRY Christine (40 voix)  
MAGNAN Sylvain (39 voix)  
NAVARRE Jean Louis (39 voix)  
VERDONCK François (39 voix)  
BONNET Cyril (28 voix)

Les suppléants sont :  
SCI environnement finances immobilier (15 voix)  
LEGRAND Benoit (5 voix)  
POTTEZ Etienne (2 voix)

## **12. Vote des indemnités :**

L'Assemblée a délibéré à l'unanimité pour une indemnité mensuelle de 400€ brut pour le président et 250€ brut pour le vice président.